

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La Municipalité de Lac-Supérieur lance son fonds de soutien à l'entrepreneuriat !

Mont-Blanc, le 22 mai 2024 – La Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides (CDE) et la Municipalité de Lac-Supérieur sont fières d'annoncer la création du **Fonds de soutien à l'entrepreneuriat de la Municipalité de Lac-Supérieur**. Pour souligner le lancement officiel du Fonds, une soirée officielle sera tenue le 6 juin prochain au restaurant le Rustique où les entrepreneurs de la Municipalité seront conviés pour un 5 à 7 de réseautage et de présentation. Il est désormais possible pour les entrepreneurs de la Municipalité d'obtenir une aide financière sous forme de subvention ou de prêt sans intérêt pour la réalisation d'un projet de démarrage, d'expansion ou de consolidation de leurs activités.

Ce fonds dispose d'une enveloppe de **50 000 \$** qui est versée à la CDE pour aider financièrement les entreprises situées sur le territoire de la Municipalité. Une entente a été conclue entre la Municipalité et la CDE pour encadrer les rôles et responsabilités de chacune des parties. La mise en place de ce fonds est un volet important démontrant l'engagement du conseil de la Municipalité à vouloir **développer les services de proximité** et mettre en valeur la **zone CU-03** de la Municipalité.

Le fonds de soutien à l'entrepreneuriat de la Municipalité de Lac-Supérieur aura pour mission de **favoriser l'accompagnement** et le **soutien à l'entrepreneuriat** ainsi que la **création et le maintien des emplois** dans la Municipalité de Lac-Supérieur. En plus de favoriser le **développement local**, le fonds offrira une aide financière pour les projets visant à exploiter ou implanter une entreprise de bien ou de service, légalement constituée, sur le territoire de la Municipalité.

« Le financement représente souvent un obstacle pour les entrepreneurs désirant se lancer en affaires ou entreprendre des projets de croissance. La création de ce fonds leur offrira un **levier financier** qui facilitera l'accès à du financement complémentaire à leur mise de fonds » explique Me Yvan Paradis, président de la Corporation de développement économique de la MRC des Laurentides. Pour sa part, le maire Steve Perreault affirme que ce fonds soutiendra l'entrepreneuriat en favorisant le maintien ainsi que l'établissement de nouveaux services de proximité et mentionne que les retombées économiques de ces investissements seront bénéfiques pour tous. Pour sa part, le préfet de la MRC des Laurentides, Marc L'Heureux, dit se réjouir du dynamisme des municipalités qui posent des gestes concrets, comme la création de fonds entrepreneuriaux locaux, pour **relancer l'économie** et **favoriser le développement entrepreneurial** de leurs collectivités.

Comment déposer un projet?

Les promoteurs sont invités à consulter la [politique d'investissement](#) au préalable et à communiquer directement avec Stéphanie Campeau à la **CDE de la MRC des Laurentides** soit par téléphone au 819 681-3373 poste 1403 ou bien par courrier électronique au scampeau@cdemrclaurentides.org pour discuter de leurs projets.

Un comité d'investissement a été constitué et nommé par le conseil municipal de Lac-Supérieur afin d'établir les orientations de la politique d'investissement ainsi que d'analyser et de recommander l'octroi des aides financières en fonction de la portée du projet présenté, de la disponibilité des fonds et en conformité avec sa politique d'investissement.

Mission de la CDE de la MRC des Laurentides

Favoriser le développement local et l'entrepreneuriat source de prospérité et de richesse collective pour la MRC des Laurentides par le **soutien** des entreprises existantes et **l'accompagnement** de celles qui démarrent. www.cdemrclaurentides.org

Source :

Stéphanie Campeau
Conseillère au développement économique
scampeau@cdemrclaurentides.org
819 681-3373, poste 1403